

INFORMATIONS GENERALES 2^{nde}

PIECES A FOURNIR OBLIGATOIREMENT :

- POUR LES NOUVEAUX ET LES ANCIENS ELEVES

- Notification d'affectation en classe de 2^{nde}
- Photocopie de la décision de justice désignant la personne ayant la garde de l'enfant mineur ou une attestation sur l'honneur en cas d'entente à l'amiable sur la garde de l'enfant mineur
- Une photo d'identité récente, portant le nom de l'élève au dos
- Fiche urgence infirmerie
- Si l'élève bénéficie d'un PAP, PAI ou autre dispositif, joindre la photocopie
- Fiche financière intendance
- Justificatif de la demande de la Carte Jeune (Région)
- Facultatif : Chèque de 5 euros à l'ordre de la Maison des Lycéens *

- POUR LES NOUVEAUX ELEVES

- 3 bulletins trimestriels de l'année 2025-2026
- Photocopie de la carte d'identité de l'élève
- Photocopie intégrale du livret de famille

MANUELS SCOLAIRES :

Les manuels scolaires sont prêtés gratuitement aux élèves par la Région Occitanie pour l'année scolaire. Un contrat avec la Région, lors du prêt des manuels, est établi à la rentrée. Les livres sont rendus en fin d'année.

***MAISON DES LYCEENS :**

La Maison Des Lycéens (M.D.L.) est une association à but non lucratif de type loi 1901. Elle est hébergée dans le lycée et a pour objectif le développement et le soutien de projets sportifs, culturels, humanitaires ou liés à la citoyenneté. Elle est organisée, animée et gérée par les élèves (conseillés par des adultes volontaires). Grâce à cette participation, les élèves élus au CVL et à la MDL ont pu, à titre d'exemple, organiser un bal des Terminales en 2023, 2024 2025 et 2026. L'association a également financé certains projets comme la journée des Droits de la Femme.

Pour une participation volontaire à **la Maison des Lycéens**, merci de joindre un chèque de 5 euros à l'ordre de « MDL de la Cité Mixte Ferdinand Fabre ».